P.F. GODARD

MODELE DE DEVIS REGLEMENTAIRE
(Annexe à l'arrêté du 23 août 2010)

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur — ou 18 mm en cas de crémation — avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT HT	MONTANT TTC	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (OPTIONNELLES)	MONTANT HT	MONTANT TTC	FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT HT	MONTANT TTC
1 – PREPARATION/ORGANISATION DES OBSEQUES								
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la mairie, de la police, des représentants du culte, frais de dossier, ...)		229.00 €	• Réalisation de x (50) (nombre) faire-part • Compositions florales • Plaques et articles funéraires		150.00 € sur devis	• Vacation de police • Publication d'avis dans la presse		20.00 € sur devis
			• Soins de conservation • Toilette mortuaire : préparation et habillage du défunt		400.00 € 100.00 €			
			CHAMBRE FUNERAIRE *(ou maison funéraire ou funérarium ou athanée)* • frais d'admission • frais de séjour en case réfrigérée • frais de séjour en salon de présentation		100.00 € 260.00 € 450.00 €			
2 – TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIERE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu								
Mise à disposition d'un véhicule funéraire, avec son équipe		285.00 €						
Housse mortuaire		64.00 €						
• Forfait de transport • Transport pour un trajet de x km aller/retour								
3 – CERCUEIL ET ACCESSOIRES								
• Cercueil (*essence du bois ou autre matériau agréé, forme et modèle*), avec cuvette étanche et quatre poignées • Plaque d'identité apposée sur le cercueil • Capiton	A PARTIR DE 700.00 € inclus dans prix cercueil A PARTIR DE 100.00 €		• Emblème civile / religieux placé sur le cercueil ou l'urne	A PARTIR DE 30.00 € A PARTIR DE 00.00 €				
4 – MISE EN BIERE ET FERMETURE DU CERCUEIL								
Personnel		125.00 €						
5 – TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIERE (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu								
Véhicule funéraire		598.00 €	Véhicule + chauffeur/porteur					
• Forfait de transport • Transport pour un trajet de x km aller/retour								
Personnel		428.00 €	3 porteurs					
6 – CEREMONIE FUNERAIRE								
Véhicule funéraire (corbillard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)								
Personnel (dont nombre de porteurs)			• Mise à disposition d'un maître de cérémonie • Registre de condoléances	160.00 € offert		• Frais de culte • Taxes municipales pour convoi	sur devis n'existe plus	
7 – INHUMATION								
Personnel pour inhumation		70.00 €/h				• Taxes municipales pour inhumation	n'existe plus	
Creusement et comblement de fosse		A PARTIR DE 852.00 €						
La cas échéant : • ouverture/fermeture de caveau • démontage/montage de monument funéraire	787.00 €		• Fourniture d'un caveau • Autres travaux de marbrerie	A PARTIR DE 1200.00 €				
8 – CREMATION								
Crémation	SUR DEVIS DU CREMATORIUM CHOISI PAR LA FAMILLE					• Taxes municipales pour crémation		
Personnel pour crémation	SUR DEVIS DU CREMATORIUM CHOISI PAR LA FAMILLE							
Fourniture d'une urne, avec sa plaque		A PARTIR DE 00.00 €						
La cas échéant : • scellement sur un monument funéraire • dépôt de l'urne dans un columbarium • inhumation de l'urne		285.00 € 333.00 € 500.00 €	• Conservation de l'urne au crématorium • Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature)	SUR DEVIS DU CREMATORIUM CHOISI PAR LA FAMILLE	135.00 €			

TOTAL hors taxes :
TVA :
TOTAL toutes taxes comprises :